

LES FINANCES DE L'ASSOCIATION MIEUX PRESCRIRE

Bilan de l'année 2005

L'Association Mieux Prescrire (AMP), qui publie la *revue Prescrire*, est assujettie aux règles fiscales et comptables de toutes les entreprises françaises : elle est soumise à l'impôt sur les sociétés, à la TVA, elle applique les règles comptables, paye les charges sociales, respecte la législation du travail, etc. Ses comptes sont soumis aux vérifications indépendantes d'un commissaire aux comptes.

L'Association Mieux Prescrire est une association sans but lucratif, telle que le définit la loi de 1901. Elle s'est engagée

à publier ses comptes chaque année depuis 1992, ce qu'elle réalise systématiquement dans chaque numéro de mars de la *revue Prescrire* (a).

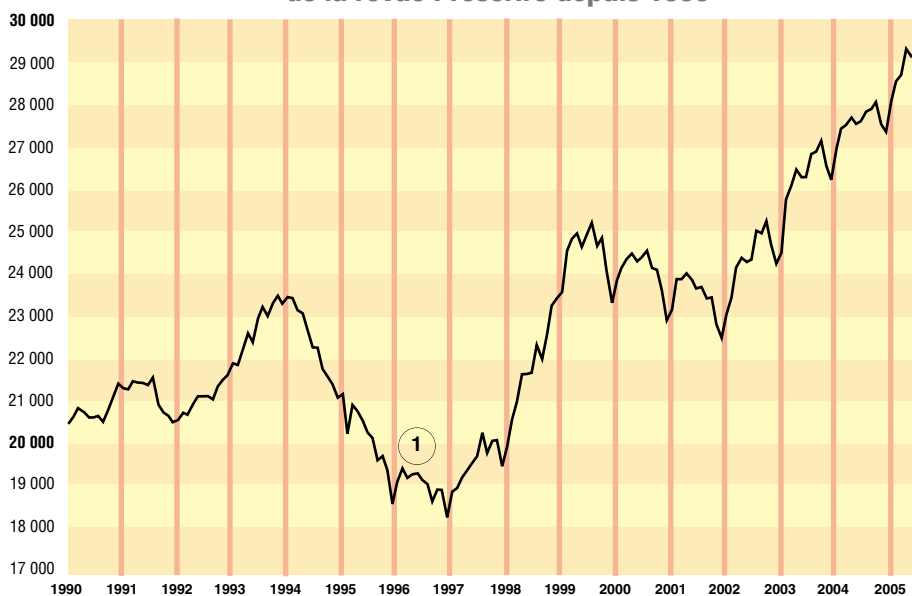
Un exercice 2004-2005 favorable

Clos le 31 août 2005, l'exercice comptable 2004-2005 s'est caractérisé par une hausse sensible de la diffusion, et un niveau d'activité supérieur à ce qui était prévu.

Sur l'exercice 2004-2005, la diffusion s'est accrue de 4 % environ, passant de 27 804 abonnés fin août 2004 à 28 935 abonnés fin août 2005, soit 1 131 abonnés de plus. Il est à noter qu'il s'agit exclusivement d'abonnements payants : la *revue Prescrire*, ne recourant pas à la vente d'espaces publicitaires, est financée exclusivement par ses abonnés. Aucune diffusion dite "gratuite" n'augmente artificiellement les chiffres de diffusion.

Il est probable que le contexte ait été favorable à la prise de conscience par un nombre important de professionnels de santé de la nécessité d'une information rigoureuse et impartiale, libre des objectifs commerciaux des firmes pharmaceutiques. Le retrait retentissant du marché d'un coxib, dont la *revue Prescrire* avait, dès 2000, mis en relief la balance bénéfices-risques décevante, est probablement l'un des facteurs de l'augmentation sensible du nombre d'abonnés à la *revue Prescrire* fin 2004 et début 2005 (1).

Évolution de la diffusion payante de la revue Prescrire depuis 1990



1- Cette diminution du nombre des abonnés de 1994 à 1996 fait suite à l'arrêt de la promotion postale pendant 18 mois.

Répartition professionnelle des abonnés à la revue Prescrire

PROFESSION	n° 253 septembre 2004		n° 264 septembre 2005	
	nombre	%	nombre	%
Médecins généralistes	13 122	47,2	13 781	47,6
Médecins spécialistes	1 491	5,4	1 636	5,7
Pharmaciens	6 407	23,0	6 758	23,4
Étudiants en médecine	3 432	12,3	3 418	11,8
Étudiants en pharmacie	608	2,2	592	2,0
Firmes pharmaceutiques	329	1,2	315	1,1
Divers (1)	2 415	8,7	2 435	8,4
Total de la diffusion du numéro	27 804	100	28 935	100

1- Administrations diverses ; praticiens-conseils Sécurité sociale ; diverses professions de santé ; professions non encore précisées ; etc.

Fidélité

La fidélité des abonnés à la *revue Prescrire* est à souligner : le taux record de 86 % d'abonnés restant abonnés d'une période d'abonnement à une autre est aussi une des raisons du développement de la diffusion lors de cet exercice.

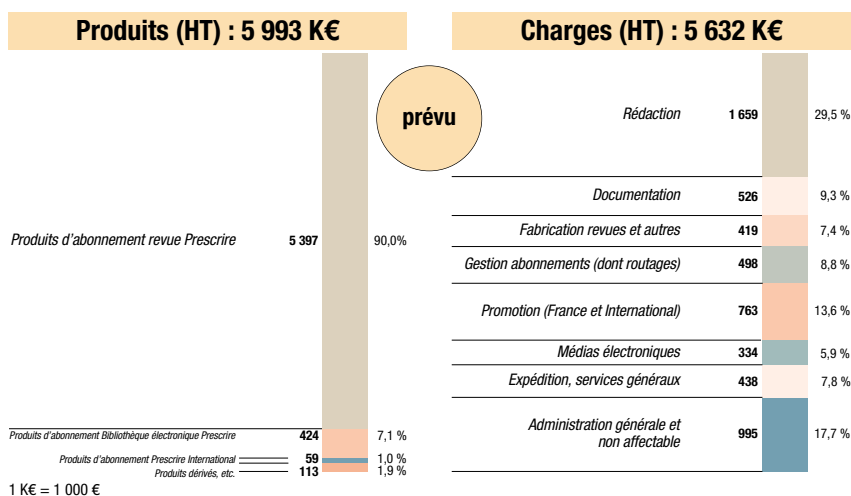
La satisfaction des abonnés s'accroît vraisemblablement avec le développement de L'Intégrale Prescrire, formule qui permet, en un seul abonnement, de bénéficier à la fois de la *revue Prescrire*, de son Supplément thématique, de l'édition annuelle de "Interactions médicamenteuses", de l'accès au Site internet Prescrire et de la Bibliothèque électronique Prescrire. Le lancement de L'Intégrale Prescrire, qui permet en outre de bénéficier de la facilité de paiement par prélèvements

a- Les chiffres clés de 2004 ont été publiés dans le numéro 259 (pages 164-165).

AMP : exercice 2004-2005

(du 1^{er} septembre 2004 au 31 août 2005)

L'histogramme ci-dessous représente la prévision initiale de répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire pour son exercice 2004-2005.



mensuels, a été un autre fait marquant de l'exercice 2004-2005.

De nombreux investissements

Pendant cet exercice 2004-2005, plusieurs investissements ont été réalisés, visant à consolider les équipes, et à renforcer les services rendus aux abonnés. Bon nombre de ces services, en préparation, ne verront le jour qu'en 2006 ou 2007 :

- des formations complémentaires à distance, inscrites dans le contexte de la formation continue obligatoire des professionnels de santé ;
- un service d'aide à la prévention des erreurs ("Éviter l'Évitable"), qui prolongera le Supplément publié en décembre 2005 (n° 267) ;
- des améliorations ergonomiques de la Bibliothèque électronique Prescrire, et du Site internet Prescrire ;
- des forums d'élaboration collective de démarches qualité en pratique quotidienne ;
- etc.

Des recrutements de rédacteurs ont également été effectués, en prévision du départ de rédacteurs plus anciens. Les charges de l'entreprise AMP, qui sont pour une grande part consacrées à la rémunération des moyens humains, en ont été sensiblement accrues.

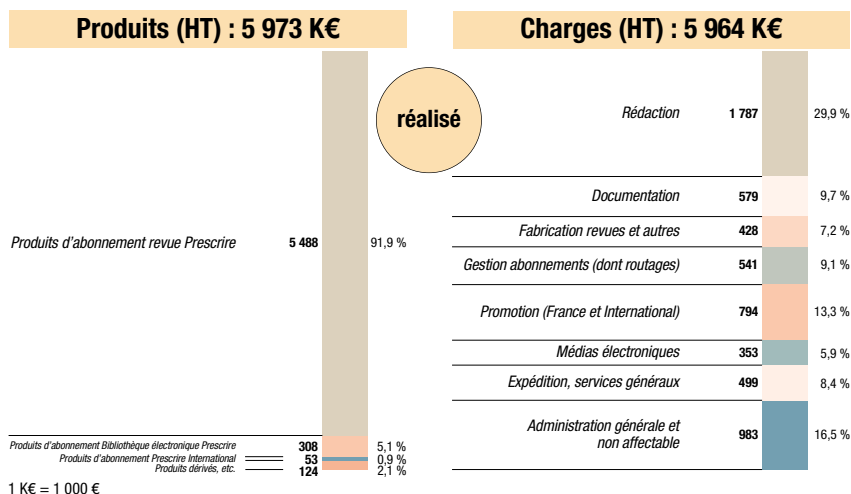
Tant les abonnés à la revue *Prescrire* que les adhérents à l'Association Mieux Prescrire peuvent le constater : chaque augmentation de la diffusion se traduit finalement soit par de nouveaux services, soit par des renforcements visant à pérenniser le projet de formation permanente indépendante et fiable auquel ils sont attachés.

C'est pourquoi, notamment, le parrainage de nouveaux abonnés est si fortement encouragé.

©La revue Prescrire

I- Prescrire Rédaction "Rofécoxib. Un antalgique AINS décevant" *Rev Prescrire* 2000 ; 20 (208) : 483-488.

L'histogramme ci-dessous représente la répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire effectivement réalisés pendant l'exercice 2004-2005.



AMP : exercice 2005-2006

(du 1^{er} septembre 2005 au 31 août 2006)

L'histogramme ci-dessous représente la prévision initiale de répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire pour son exercice 2005-2006.

